



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOGELHEIM
DE LA SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024**

Le dix-sept septembre deux mille vingt-quatre, sous la présidence de M. KAMMERER Joseph, Maire, ouverture de la séance à dix-neuf heures.

Présents : Roger GROSHAENY et Corinne BIRGAENTZLE, Adjoints,
Philippe RAFFAINER, Sandrine JECKER, Myriam BLIND, Pascal FAHRER, , Jean-Michel RIESS, et
Virginie LIGIBELL, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Jacky SITTLER, Philippe STOFFEL, Philippe GANTZ, Anne BRENDEL, Simone CZAJKOWSKI,
Séverine GROSHAENY

Procurations : Simone CZAJKOWSKI à Corinne BIRGAENTZLE, Jacky SITTLER à Roger GROSHAENY, Philippe
STOFFEL à Joseph KAMMERER

Secrétaire de séance : Roger GROSHAENY, Adjoint au Maire

Date de convocation : 09/09/2024

Elus en exercice	15
Présents	9
Excusés	6

Le quorum étant atteint, M. le Maire énumère les points à l'ordre du jour.

ORDRE DE JOUR

1	Désignation d'un secrétaire de séance
2	Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2024
3	Informations relatives aux décisions prises par délégation
4	Chasse communale : indemnités du receveur municipal et du greffier
5	Acquisition de matériel technique
6	Travaux de voirie
7	Compte-rendu de réunion <ul style="list-style-type: none"> ➤ Association dépôt Végét'AL, compte rendu de l'assemblée générale du 6 septembre 2024 ➤ Brigade Verte, bilan d'activité
8	Rapport de Commission Communale <ul style="list-style-type: none"> ➤ Commission Urbanisme, Construction, travaux d'entretien des bâtiments communaux, le 8 août 2024 Calendrier des commissions
9	Informations <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fréquentation de la cantine ➤ Bilan rentrée scolaire ➤ Bilan emplois saisonniers ➤ Projet de construction d'un collectif rue de l'Église
10	Divers <ul style="list-style-type: none"> ➤ Grands anniversaires ➤ Cérémonie du 11 novembre ➤ Planning 2025 (cérémonie des vœux, fête des aînés, journée citoyenne, 80^e anniversaire de la libération...) ➤ Rappel de la prochaine date du conseil municipal : 12 novembre 2024

1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner M. Roger GROSHAENY pour remplir cette fonction.

2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2024

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance à l'unanimité des membres présents.

3 - Informations relatives aux décisions prises par délégation

➤ **Renouvellement du contrat de maintenance pour les installations d'éclairage public** : un nouveau contrat de maintenance a été signé pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2028. 172 points lumineux sont concernés par ce contrat de maintenance dont 136 LED et 36 sources à décharge. Il est à noter que le passage en LED a permis une économie de 803.93 € par an sur le contrat de maintenance.

➤ **Arrêté municipal n° 32 – Lignes directrices de gestion** : Cet arrêté a vocation à définir le cadre dans lequel un agent territorial peut être amené à bénéficier d'une évolution de carrière.

➤ **Arrêté municipal n° 40 – occupation du domaine public à l'occasion de la fête de la bière** : Cet arrêté a vocation à autoriser l'hôtel restaurant « Le rendez-vous des Copains » à occuper le domaine public entre le n°1 Grand rue et le 7 Grand Rue à l'occasion de la fête de la bière du 20 au 22 septembre 2024.

➤ **Arrêté municipal n° 41 – débit de boisson** : Cet arrêté a vocation à autoriser l'Épicerie Bar « S'Dorf Gschaft » à installer une buvette lors du marché nocturne du 12 octobre prochain.

4- Chasse communale : indemnités du receveur municipal et du greffier

Dans le cadre de la gestion des opérations de chasse, M. le Maire rappelle qu'il convient de répartir le produit de la chasse entre les différents propriétaires fonciers. Aussi, cette tâche générant un surcroît de travail pour le service de gestion comptable ainsi que pour la secrétaire générale de mairie, il convient, de fixer pour le bail 2024-2033, les indemnités perçue par le comptable public et la secrétaire générale de mairie. M. le Maire rappelle que cette indemnité était jusqu'à présent versée comme suit :

- Pour le receveur municipal :
 - o 2% sur les sommes encaissées pour le compte des particuliers
 - o 2 % sur le montant à répartir aux propriétaires
- Pour le greffier :
 - o 4 % du montant à répartir aux propriétaires.

Au vu de ce qui précède, M. le Maire propose au Conseil Municipal de verser les indemnités selon les mêmes modalités pour le bail 2024-2033

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de fixer le taux des indemnités tel que ci-dessus énoncé.

5- Acquisition de matériel technique

M. le Maire présente les différentes offres réceptionnées concernant l'acquisition d'un tracteur et de ses accessoires auprès de 4 fournisseurs locaux. Une analyse de ses offres et des accessoires proposés est effectuée par le Conseil Municipal.

Considérant les multiples possibilités offertes par ces engins, et afin de gagner en autonomie et en efficacité, Considérant les offres proposées

Considérant que l'offre la mieux disante est celle de l'entreprise Trompeter, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'acquérir un tracteur pour les services techniques.
- D'acquérir les accessoires suivants : une lame à neige, une remorque, un broyeur et un godet
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à l'acquisition de ce matériel
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune
- Charge M. le Maire de solliciter les subventions nécessaires auprès de la Collectivité européenne d'Alsace
- Charge M. le Maire de solliciter auprès de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach le versement du fonds de concours

6- Travaux de voirie

M. le Maire rappelle que lors des séances précédentes, plusieurs problèmes de voirie ont été soulevés notamment dans les rues Grendel et du Rhin. Aussi et afin de résoudre ces problèmes de manière temporaire, dans l'attente de la réfection complète de ces rues, des prestataires ont été contactés en vue d'obtenir un devis pour boucher les trous existants en réalisant une reprise d'enrobés. Un puits en galet serait également envisagé afin de limiter les flaques d'eau.

Le devis réceptionné s'élève à 19 470 € TTC pour l'ensemble. La commune attend encore le devis d'autres prestataires et s'interroge sur l'opportunité d'inclure également la réfection de la rue des Charmes. Ce point sera l'objet d'une délibération lorsque l'ensemble des éléments auront été réceptionnés.

7- Compte-rendu de réunions

➤ Assemblée Générale de l'association Dépôt Végét'AL, le 6 septembre 2024

Mme Corinne BIRGAENTZLE informe que lors de l'assemblée générale un rappel des objectifs et des missions de l'association a été fait. Les projets ont été évoqués et notamment la mise en place d'un abri dans le dépôt Végét'AL permettant de s'abriter, l'installation d'une buvette, la mise en place de journées récréatives, la vente de broyat. Les statuts ont été lus et approuvés et l'association a fixé à 5 € par an la contribution des adhérents qui permet l'accès au site. Cette cotisation a été prévue afin de palier le coût de l'évacuation des déchets dont le montant est de 48 €/tonne. Le budget prévisionnel a été présenté et approuvé, et des réviseurs aux comptes nommés. Le point divers a permis d'aborder différents points et notamment la fermeture annuelle du site, la conduite à tenir en cas de fermeture exceptionnelle, la gestion des clés du dépôt Végét'AL, la conduite à tenir en cas d'incivilités ou de non-respect des règles... Le comité de l'association a remercié les deux communes pour l'aide apportée ainsi que les agriculteurs et les pompiers ayant prêté main forte pour le nettoyage et l'entretien du site.

➤ Brigade Verte

○ Bilan d'activité du mois de juin et juillet 2024

Mme Corinne BIRGAENTZLE, 2^{ème} Adjointe informe que la Brigade Verte a dressé :

- Pour juin 2024 : 5 rapports pour lesquels aucun signalement n'a été recensé, 4 rapports concernant des problèmes de stationnement, 1 rapport concernant le brûlage de papier sur la digue, 1 rapport concernant la sensibilisation au bruit de jeunes lors d'une fête, 2 rapports concernant des espaces verts privés qui dépassent sur la voie publique, 1 rapport concernant un dépôt de gravats sur le Bannsteinweg, 1 rapport concernant un véhicule qui circulait sur les berges de l'III.
- Pour juillet 2024 : 10 rapports pour lesquels aucun signalement n'a été recensé, 2 rapports concernant des espaces verts privés qui dépassent sur la voie publique, 1 rapport concernant un problème de stationnement, 1 rapport concernant des travaux non conformes à l'autorisation d'urbanisme délivrée, 1 rapport concernant un chat mal au point, 1 rapport concernant un problème de bruit de pompe d'arrosage à proximité des habitations.

8- Rapport de Commission Communale

➤ Commission Urbanisme Construction Travaux d'Entretien des Bâtiments Communaux, le 8 août 2024

M. Roger GROSHAENY, Adjoint au Maire, rend compte de l'ordre du jour et présente les autorisations d'urbanisme traitées :

N° dossier	Pétitionnaire - adresse	Nature des travaux	AVIS FAVORABLE	AVIS DEFAVORABLE
PERMIS DE CONSTRUIRE				
DP 068 189 24 A 0002 Date de dépôt : 20/07/2024	REINBOLT Brigitte Rue des Vergers	Construction d'une maison individuelle	X	
DECLARATION PREALABLE				
DP 068 189 24 A 0010 Date de dépôt : 22/04/2024	PERRIN Julien 29 rue des Blés	Repositionnement de la clôture d'entrée du jardin	X	
DP 068 189 24 A 0011 Date de dépôt : 13/05/2024	BIECHY Yvan 3 rue Grendel	Pergola	X	
DP 068 189 24 A 0012 Date de dépôt : 13/05/2024	KARM Christelle 2 rue des Tilleuls	Piscine	X	
DP 068 189 24 A 0013 Date de dépôt : 24/05/2024	CHEVIGNY Laetitia 3 rue des Fleurs	Abri de jardin	X	
DP 068 189 24 A 0014 Date de dépôt : 13/07/2024	GUTLEBEN Léonard 6 rue des Pêcheurs	Installation d'un velux de toit	X	
DP 068 189 24 A 0015 Date de dépôt : 18/07/2024	VOGEL Gérard 5 rue des Champs	Pergola	X	
DP 068 189 24 A 0016 Date de dépôt : 22/07/2024	CHEVIGNY Laetitia 3 rue des Fleurs	Installation d'une clim	X	
DP 068 189 24 A 0017 Date de dépôt : 27/07/2024	SEMBACH Olivier 7 impasse des Centuries	Installation de panneaux photovoltaïques	X	
DP 068 189 24 A 0018 Date de dépôt : 29/07/2024	WILHELM Nicolas 4 impasse des Centuries	Installation de panneaux photovoltaïques	X	
DP 068 189 24 A 0019 Date de dépôt : 29/07/2024	HIVORY Niederfeld 15-0130	Implantation d'une antenne relais		X
DP 068 189 24 A 0020 Date de dépôt : 03/08/2024	SIMLER Patrice 4 rue des Champs	Installation de panneaux photovoltaïques	X	
CERTIFICAT D'URBANISME				
CU 068 189 24 A 0004 Date de dépôt : 23/04/2024	Me Justine BLEUZE	Mittelfeld (17 0104)		
CU 068 189 24 A 0005 Date de dépôt 14/05/2024	Me Magali MULHAUPT	13 rue des Saules		
CU 068 189 24 A 0006 Date de dépôt 16/04/2024	Me DEL NERO	2 rue Pierre Charles		
CU 068 189 24 A 0007 Date de dépôt 25/07/2024	Me LOEB-OSSOLA	5 place du Général de Gaulle		

9- Informations

➤ Fréquentation de la cantine

M. le Maire rend compte de la fréquentation annuelle pour 2023-2024 qui a compté 139 jours de classe. Concernant la cantine une hausse de la fréquentation de 5.85 % est à relever. 67% sont en élémentaire et 33 % en maternelle. Logelheim représente 58 % de la fréquentation. Pour l'étude du soir, une baisse de fréquentation de 25 % est enregistrée. Sur ce poste encore, les élémentaires représentent 63 % de la fréquentation contre 37 % pour les maternelles. Logelheim représente 76 % de la fréquentation. Enfin pour la garderie du matin, une hausse de 22 % de la fréquentation a été enregistrée. La répartition entre les maternelles et les élémentaires est la même que pour l'étude du soir. Logelheim enregistre 98 % de la

fréquentation pour ce service.

Sur l'ensemble des services, 78% des enfants viennent de Logelheim, 11 % d'Appenwihr et 11% de Hettenschlag.

➤ **Bilan de la rentrée scolaire**

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Les nouveaux pousoirs à savon ont été installés durant l'été. Aucune demande particulière n'a été enregistré à Logelheim. M. Le Directeur a fait parvenir une demande d'augmentation du temps de présence de l'aide animatrice afin qu'elle soit également présente les après-midis.

➤ **Bilan des emplois saisonniers**

La commune a accueilli cet été deux emplois saisonniers. Manon COLOMBAIN a prêté main forte à l'ouvrier communal au mois de juillet. Fanny SITTLER a pris le relais en août. Les deux jeunes filles ont donné entière satisfaction. La commune les remercie pour leur investissement.

➤ **Projet de construction d'un collectif rue de l'Église**

M. le Maire informe qu'en raison de fouilles archéologiques devant être diligentées en amont de toute construction sur le terrain sis 2 rue de l'Église, la Société ATIK a renoncé à son projet de logements collectifs.

10- Divers

➤ **Grands anniversaires :**

La commune honorera M. Gilbert KAMPER qui fêtera ses 80 ans le 21 septembre.

➤ **Cérémonie du 11 novembre**

La cérémonie se tiendra comme traditionnellement le 10 novembre. Des nominations de pompiers auront lieu à cette occasion. Le verre de l'amitié donné à l'issue de la cérémonie se tiendra cette année à la caserne des pompiers.

➤ **Calendrier 2025**

Afin de pouvoir préparer les différents événements 2025, le calendrier des manifestations du village a été arrêté comme suit :

- Vœux de la municipalité : 07/01/2025
- Fête des aînés : 09/03/2025
- Commémoration de la libération de Logelheim : 05/02/2025
- Journée citoyenne : 17/05/2025

M. Pascal FAHRER, conseiller municipal, revient sur l'accident survenu il y a quelques jours au croisement Logelheim/Sundhoffen/Sainte Croix en plaine. Cet accident a coûté la vie d'un cycliste. M. FAHRER alerte sur la dangerosité de ce carrefour et sur la nécessité de trouver des solutions. M. le Maire rappelle qu'une étude sera réalisée en 2025 par la CeA pour des travaux en 2026. Il souligne également qu'il ne s'agit pas du ban communal de Logelheim mais de Sainte Croix en Plaine. Enfin, il indique également que la présence renforcée des gendarmes générerait un grand nombre de contraventions puisque 9 personnes sur 10 ne respectent pas le stop à cette intersection.

M. Jean Michel RIESS, conseiller municipal, soulève également la problématique du stationnement aux abords de l'Épicerie Bar. En effet, il est difficile pour deux voitures de se croiser lorsque l'ensemble des emplacements de stationnement sont occupés. Il est suggéré de supprimer un emplacement pour faciliter le passage ou de mettre en place une zone 30. M. le Maire rappelle que ces emplacements avaient été mis en place pour pallier le stationnement anarchique devant le bar. Un point pour étudier les solutions envisageables sera réalisé par le commission travaux.

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le mardi 12 novembre 2024 à 20 heures.

M. le Maire clôt la séance à 22h40

Le Maire,
Joseph KAMMERER



Le secrétaire de séance,
Roger GROSHAENY

